

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN
 JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 – SALLE DES FÊTES – LE PÈGUE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES régulièrement convoqué le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes de Le Pègue (26770), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du troisième trimestre, sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN, Président.

Conseillers titulaires présents	31
Conseillers suppléants présents	0
Absents	3
Excusés	11
Pouvoirs	10
Votants	41

TITULAIRES PRESENTS			
MESDAMES		MESSIEURS	
G. CHAMBERT C. CHEYRON DESLYS D. DELERUE R. FERRIGNO S. GENESTON A. GUION MILESI C. LASCOMBES	C. MERY M. MIGNET C. MOTTE M.C. PEYRON C. ROBERT A. SAUREL	P. ADRIEN D. BARBER C. BARTHELEMY J.L. BODIN B. DOUTRES C. FAU J. GIGONDAN J.M. GROSSET M. GUY	J.L. MARTIN P. MERY J. PERTEK E. PHETISSON J.M. ROUSSIN P. SAYN P.A. VALAYER C. VAUTENIN G. VIAL
SUPPLEANTS PRESENTS			
MESDAMES		MESSIEURS	
ABSENTS EXCUSES			
MESDAMES		MESSIEURS	
V. AYME C. HILAIRE D. MALLET M. SERVAN C. TESTUD-ROBERT		P. BERARD J.L. BLANC R. BRANCHE J. FAGARD J.P. MAZEL N. PERRIN	
ABSENTS			
MESDAMES		MESSIEURS	
		B. DURIEUX B. VALLE F. VIGNE	

POUVOIRS

Mme G. CHAMBERT avait le pouvoir de Mme V. AYME

Mme C. CHEYRON DESLYS avait le pouvoir de M. P. BERARD

Mme R. FERRIGNO avait le pouvoir de M. J.L. BLANC

M. C. BARTHELEMY avait le pouvoir de M. J. FAGARD

M. J.M. GROSSET avait le pouvoir de Mme C. HILAIRE

Mme C. MERY avait le pouvoir de Mme D. MALLET

Mme M. MIGNET avait le pouvoir de M. J.P. MAZEL

M. M. GUY avait le pouvoir de M. N. PERRIN

Mme S. GENESTON avait le pouvoir de Mme M. SERVAN

Mme M.C. PEYRON avait le pouvoir de Mme C. TESTUD ROBERT

RAPPORTEUR	N°	DELIBERATION	VOTE
P. ADRIEN		Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 25 juillet 2024	<i>Unanimité</i>
P. ADRIEN		Comité de programmation du GAL Drôme entre Rhône et Montagne – Collège privé – désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Absence de candidatures	<i>Point reporté à une séance ultérieure</i>
J.M. ROUSSIN	2024-57	Proposition d'ouvrir aux agents contractuels le recrutement pour pourvoir à un emploi permanent à temps non-complet (32h30) au grade d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale, (article L332-8 2° du code général de la fonction publique)	<i>Unanimité</i>
J.M. ROUSSIN	2024-58	Proposition de création d'un emploi non-permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique), fonction : Animateur/animateur de crèche, à compter du 1 ^{er} octobre 2024	<i>Unanimité</i>
J.M. ROUSSIN	2024-59	CFE – Exonération en faveur des médecins, auxiliaires médicaux ou vétérinaires	<i>Unanimité</i>
J.M. ROUSSIN	2024-60	Budget Général – Créances éteintes	<i>Unanimité</i>
J.M. ROUSSIN	2024-61	Budget général – Admission en non-valeur	<i>Unanimité</i>

J.M. ROUSSIN	2024-62	Budget Annexe ANC – Admission en non-valeur	<i>Unanimité</i>
J.M. ROUSSIN	2024-63	VPA – Vaucluse Provence Attractivité – Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Est élu délégué titulaire : J.M. ROUSSIN Est élu délégué titulaire : P. ADRIEN	<i>Pour : 40</i> <i>Contre : 0</i> <i>Abstention : 1</i>
P.A. VALAYER	2024-64	Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service pour 2025	<i>Unanimité</i>
M.C. PEYRON	2024-65	Compétence Enfance et Jeunesse – Réalisation d'aménagements extérieurs pour le Relais Petite Enfance : Signature d'une convention de mandat avec la commune de Taulignan	<i>Unanimité</i>
M.C. PEYRON	2024-66	Compétence Enfance et Jeunesse – Réalisation d'aménagements extérieurs pour la crèche communautaire : Signature d'une convention de mandat avec la commune de Visan	<i>Unanimité</i>
M.C. PEYRON	2024-67	Débat sur l'opportunité du transfert de la compétence relative à l'accueil de loisirs des mercredis à la Communauté de Communes – Avis sur le transfert de la compétence	<i>Pour : 8</i> <i>Contre : 27</i> <i>Abstentions : 5</i> <i>Ne prend pas part au vote : 1</i>

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 20H00